



BAREME DES HONORAIRES AU 1^{er} Janvier 2019

VENTES D'IMMEUBLES A USAGE D'HABITATION	
De 1 € à 100.000 €	7 % TTC
De 100 001 € à 200.000 €	5 % TTC
De 201.000 € à 500.000 €	4 % TTC
De 500.000 € à +	3 % TTC
TERRAIN	8 % TTC

Ces taux s'entendent TVA comprise au taux de 20%.

Nos honoraires sont à la charge de l'acquéreur.

Ils comprennent les prestations de visite, de négociation et de constitution du dossier de vente.